

## INTRODUCTION.

? | Béat de Muralt, Bernois mais écrivain français, le seul  
 ! | homme de valeur du XVII<sup>e</sup> siècle romand, est oublié; mais les en-  
 | | fants de nos écoles apprennent les noms de Louise Labé, de Moli-  
 | | net et de Pontus de Thyard.

*Jaeger*  
*1861* Vers 1870, quelques érudits <sup>1)</sup> le prirent en amitié et  
 commencèrent à le montrer au milieu de son groupe pististe. Mr.  
 O. von Greyerz <sup>2)</sup>, se plaçant à un autre point de vue, écrivit sur  
 lui en 1887 un livre très documenté où il lui faisait jouer un  
 rôle de précurseur dans la lutte littéraire entre l'influence  
 française et l'influence anglaise, lutte où les Suisses dirigés  
 par Bodmer et Breitinger qui opposaient Milton à Racine furent  
 les chefs et les vainqueurs.

C'est donc en "commis - voyageur de la pensée" entre  
 la France et l'Allemagne que Mr. von Greyerz l'a représenté. On  
 se propose ici un autre objet : tenter de peindre l'homme plus  
 que l'auteur, ce patricien bernois, grand passionné de liberté,  
 devenu fanatique. Destiné d'abord, comme tous les jeunes nobles,  
 à la carrière militaire, Muralt rapporta du service étranger non

- 1) Zeitschrift für neufr. Sprache und Literatur. 1861. Art. de  
 E. Ritter.  
 Etrennes religieuses. 1834. Art. de E. Ritter.  
 Bulletin de l'Institut national genevois. T. 32. Art. de E. Ritter.  
 Musée neuchâtelois. 1868. Art. de Ch. Berthoud.  
 2) O. v. Greyerz. B. N. von Muralt. Frauenfeld 1888.

## LA FRANCE DANS LA GÉOGRAPHIE CULTURELLE DE CATHERINE COLOMB

DÉVELOPPEMENTS D'UNE THÈSE INACHEVÉE

Paul Sirven, professeur de littérature française à l'Université de Lausanne, reçoit en 1919 la première version dactylographiée d'une thèse de doctorat portant sur un auteur dont il ignore à peu près tout : Béat-Louis de Muralt, patricien bernois connu surtout pour ses *Lettres sur les Anglais et les Français*, sorte d'essai de psychologie comparée des peuples, écrit dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle et publié tardivement en 1725. Sur la première page de cette étude intitulée *Béat de Muralt, voyageur et fanatique*, le nom et l'adresse d'une jeune Lausannoise : Marie Colomb<sup>1</sup>.

L'entreprise, toutefois, n'ira pas au-delà de cette première version, annotée en marge non pas par Sirven mais par Henri Vuilleumier, professeur d'histoire de l'Église et bon connaisseur, quant à lui, du contexte piétiste en Suisse romande, dans lequel s'inscrit l'évolution de Muralt après son retour au pays. Découragée sans doute par ces remarques, assez nombreuses et quelquefois sévères («quelle salade!»), la doctorante décide en effet de ne pas se remettre au travail, renonçant par là même à soutenir sa thèse.

Inaboutie, cette recherche n'aurait dès lors conservé que peu d'intérêt si elle n'apparaissait pas aujourd'hui comme l'un des seuls documents d'importance témoignant de la formation d'une «romancière de génie», selon les termes utilisés par Jean Paulhan pour présenter à Claude Gallimard Marie(-Louise) Raymond-Colomb, en 1951, lorsque celle-ci est devenue pour ses lecteurs, déconcertés ou enthousiasmés, Catherine Colomb<sup>2</sup>. Or, lorsqu'on envisage ce *Béat de Muralt* à partir de l'œuvre romanesque à venir, on ne peut que relever le caractère personnel d'un choix dont les premières lignes font même une revendication: «Béat de Muralt, Bernois mais écrivain français, le seul homme de valeur du XVII<sup>e</sup> siècle romand, est oublié; mais les enfants de nos écoles apprennent les noms de Louise Labé, de Molinet et de Pontus de Thyard<sup>3</sup>.»

S'intéresser aux écrits de Muralt, c'est donc essayer de donner une place plus grande à la littérature de Suisse romande. Mais, au-delà de la dénonciation d'un complexe et d'une satellisation acceptée, c'est surtout s'interroger sur la spécificité d'une position, d'un point de vue et, partant, d'une littérature.

Car l'œuvre et la vie de Muralt semblent offrir un bon exemple de cette identité un peu paradoxale qui se précise en regardant les autres et qui découvre finalement sa différence dans le fait même d'être traversée d'influences. Colomb insiste en effet sur le rôle joué par l'immigration de nombre de protestants plus ou moins marginaux, de provenances diverses, parce qu'elle reconnaît dans l'empreinte laissée par cette immigration l'origine de l'intransigeante indépendance de Muralt, son «fanatisme». Mais c'est

DE CATHERINE COLOMB

bien la comparaison entre la France et l'Angleterre qui lui permet de dessiner déjà, à partir des observations du patricien bernois, une géographie culturelle correspondant à celle selon laquelle s'oriente son travail littéraire, une géographie qui accuse certaines parentés entre la Suisse et l'Angleterre, afin de mieux maintenir la distance avec la France. De sa lecture des *Lettres sur les Anglais et les Français*, Catherine Colomb semble retenir en tout cas dans ses romans – dans *Châteaux en enfance* et dans *Les Esprits de la terre* – une certaine image de la France, qui est en définitive l'image d'une image, puisqu'elle vise avant tout ceux qui se réclament de la France de «notre» côté du Jura.

#### MURALT ET LA FRANCE DE LOUIS XIV

En exergue du chapitre qu'elle consacre aux «Lettres sur les Français», Colomb inscrit cette affirmation de Muralt : «Les Français sont peu sensibles à la liberté<sup>4</sup>». Manière d'instaurer une opposition marquée avec la «passion de la liberté» que l'auteure prêtait, dès l'introduction, à la fois aux Anglais et aux Suisses (les *Waldstätten* originels ne sont pas oubliés bien sûr, mais c'est surtout la Suisse urbaine et protestante que le texte désigne pour la rapprocher de l'Angleterre et, à l'occasion, des «Provinces-Unies»).

Remonter, grâce aux *Lettres* de Muralt, en deçà de la Révolution et de l'idée de liberté qui nécessairement s'y rattache – et qu'on associe dès lors à la France –, permet à Colomb de mettre en évidence un esprit d'indépendance qui serait plus ancien et, partant, plus profondément empreint, un esprit

qu'elle rapporte, en partie du moins, à certaines données géographiques et religieuses. Cependant, les préoccupations de la future romancière sont bien davantage d'ordre littéraire. Et de ce point de vue, on peut penser que l'enjeu de l'opposition réside dans le fait de montrer à quel *ethos* politico-social correspond cette littérature classique (Muralt fait la critique d'une satire de Boileau) que chaque Français et que chaque francophone se voit donner pour modèle par la tradition scolaire.

Ce qui frappe, logiquement, Béat de Muralt en ce siècle de Louis XIV, c'est la verticalité des rapports, la soumission à une double autorité : le roi et l'usage de la cour. « Les Français sont peu sensibles à la liberté : non contents de dépendre du prince en tout ce qu'on peut se laisser ôter, ils se soumettent à lui, même pour le goût, pour ce que les hommes ont de plus indépendant et dont il semble qu'ils puissent le moins disposer : un mot qui lui échappe, une parole dite au hasard est relevée et devient une décision qui met le prix aux hommes et aux choses. Ce que le prince leur laisse de liberté, ils le sacrifient à la coutume, dont ils sont esclaves. Ils font de la coutume la reine du pays, la grande reine, pas moins que de leur roi, le grand roi. "Cela se fait !" "Cela ne se fait pas !" leur sont des raisons sacrées pour approuver ou pour condamner une chose<sup>5</sup>. » Dans ce monde policé des courtisans, aristocratie sans pouvoir, s'instaure un jeu social subtil, régi par des conventions raffinées – et dès lors exclusives –, un jeu où doit briller le « bel-esprit », que Muralt oppose au « bon sens » anglais.

Colomb rapporte le constat et parle, pour la France, de « deux fétiches : le Roi et le Bel-Esprit<sup>6</sup> ».

DE CATHERINE COLOMB

Et comme, dans ce contexte, la littérature participe nécessairement de ce jeu de «l'esprit» avec l'usage, ou «la coutume», elle peut, forte du recul historique qui est le sien, féliciter les Suisses – «nous, Suisses» – d'avoir résisté au rayonnement des valeurs françaises et d'être restés, entre leurs montagnes, farouchement indépendants, comme les Anglais sur leur île : «Que l'Angleterre n'ait imité la littérature de cour de la France que pendant la Restauration, ce qui lui réussit fort mal, il n'y a rien là qui puisse nous étonner. Mais c'est notre gloire, à nous Suisses, que ce grand pays orgueilleux si proche du nôtre par la géographie et la langue n'ait pas réussi à nous entraîner dans son sillage et à susciter chez nous des littérateurs de cour de troisième ordre. La Réforme en est cause, sans doute, et cet instinct de liberté, ce sourd instinct tenace qui nous maintenait dans nos critiques de textes, notre obscurité biblique et puritaine, d'où allaient sortir Muralt, Haller, Rousseau, les Zurichoïses, toute cette floraison du XVIII<sup>e</sup> siècle, semblable à celle de l'autre pays biblique, séparé de nous par la France et la mer<sup>7</sup>.»

#### L'ATTITUDE DU COURTISAN

*Châteaux en enfance*, le premier roman signé Catherine Colomb, est écrit plus de vingt ans après l'étude universitaire sur Bêat de Muralt. Pourtant, c'est une même géographie culturelle qui se manifeste au fil des pages. Les affinités que soulignait la thèse, à partir des observations de Muralt, entre la Suisse, ou du moins le Pays de Vaud, et l'Angleterre, cette attirance du protestant francophone pour une

culture capable de contrebalancer l'inévitable influence française s'inscrit ainsi de deux façons dans le petit monde que déploie le roman entre 1870 et 1914. D'une part lorsqu'est évoquée la bibliothèque familiale, dans laquelle Pope, Milton, Dryden ou Sheridan occupent la place d'honneur, aux côtés d'une «immense édition de Voltaire» et de l'édition de Port-Royal des *Pensées*, alors que revient à l'esprit de ses enfants le souvenir du père lisant «les vieux livres reliés en veau de la chambre des fusils, Pope et *The School for Scandal*, près de la cheminée anglaise placée dans la chambre du balcon et qui portait l'inscription: "*Amicus Anglus Helvetico Amico*"<sup>8</sup>». D'autre part, lorsqu'est rappelée, au travers des personnages, une certaine coutume vaudoise consistant à donner aux enfants des prénoms anglais, comme ce «Jämes», orthographié avec un tréma tout germanique.

Le texte entoure pourtant ce choix, ce nom, d'un certain ridicule, en l'associant à une volonté de distinction qui s'avère contagieuse: «On y dira Jämes», propose la femme de l'un de ces innombrables Bembet, lorsqu'elle donne naissance à un fils quelques jours après qu'on a baptisé ainsi l'héritier des Laroche<sup>9</sup>. Mais si Jämes Bembet finit par devenir syndic du village, Jämes Laroche, lui, prétend briller sur une scène plus vaste, tirant sans cesse sa montre de sa poche, comme le lapin blanc de Lewis Carroll, afin de ne manquer aucune occasion de «baiser la main de la Reine<sup>10</sup>» ou de saluer, du quai de la gare, l'un de ces souverains en transit.

Avec le personnage de Jämes Laroche, Colomb met ainsi en scène une forme de prétention sociale

passant par une attitude, caricaturale, de courtisan. Or, on constate qu'il s'agit là d'une prétention qui, malgré ce prénom anglais, se réclame de la France. Un peu comme si la culture française appelait cette déférence, comme si elle conservait – en dépit de l'héritage révolutionnaire ou même à travers lui – quelque chose du modèle absolutiste et de sa capacité à satelliser tout ce qui aspire à bénéficier d'un peu de sa lumière.

La romancière poursuit en tout cas de son ironie mordante ce personnage qui, se voulant supérieur, souffre «de n'être pas né en France et de n'avoir pas été bercé dans la mousse de champagne<sup>11</sup>» et qui répète à chaque occasion que «les Laroche descendent des réfugiés de l'Édit de Nantes<sup>12</sup>». Elle s'amuse d'imaginer son épouse se rendant à Paris chaque saison avec une malle vide et vibrer d'un «auguste frisson» en pensant à son mari lorsqu'on annonce à côté d'elle «l'essayage de sa Majesté<sup>13</sup>» (laquelle?).

C'est que Jämes Laroche est constamment à l'affût, et l'on voit ses assiduités parfois récompensées : «Le prétendant, disait le Comte de la Villeforest de sa voix grêle et précieuse, un peu trop haute comme les voix françaises, le prétendant commettait fautes sur fautes! "Ces Orléans, qu'y a-t-il là d'étonnant?" La main de Jämes Laroche trembla en portant à ses lèvres un petit verre de vermouth. Est-ce que le comte connaissait le prétendant personnellement? – Mais oui, mais oui, répondait-il avec mansuétude. Je l'ai aperçu, pas lui, mais la Reine, à une cérémonie à Paris; si belle! Il y avait là toute la famille, les Bragance, les Orléans et tout ça... La Reine a

regardé Maurras en sortant, vous savez Maurras de l'*Action Française*. Alors, Léon Daudet, très ému, lui a dit en se mouchant : "Maurras, vous êtes payé."<sup>14</sup> »

Laroche est « payé », lui aussi, de se voir ainsi introduit dans le secret des dieux, c'est-à-dire en l'occurrence de ceux qui militent, au nom de Dieu, pour la restauration de l'ordre monarchique. Car le courtisan caricatural ne peut que s'incliner devant une France elle-même caricaturale. On sait pourtant que la caricature a pour fonction de révéler une dimension masquée de la réalité, une réalité finalement plus suisse que française dans ce cas.

#### L'EXEMPLE DE FRANCE

D'un point de vue littéraire, on apprend également, dans *Châteaux en enfance*, que Clotilde Laroche, née Gaudence de Seewis, a pour habitude de ramener de ses voyages à Paris « le dernier roman de M. Paul Bourget<sup>15</sup> », tandis qu'on aperçoit près du lit de son mari Jämes, presque mourrant, une édition de luxe de *Monsieur Bergeret à Paris* d'Anatole France<sup>16</sup>. Bourget, pour les dames, et France, pour les messieurs, sont ainsi les deux écrivains que Catherine Colomb associe à la prétention qui se réclame d'un prestige français.

« Cet Anatole France ! Quel beau français ! *Voilà un génie !* », s'écriera d'ailleurs, à son tour, le « financier » des *Esprits de la terre*<sup>17</sup>. Et dans ce cas, il semble que la romancière va jusqu'à dessiner son personnage à partir d'un modèle francien, celui qu'offrent les premières lignes du *Crime de Sylvestre Bonnard*, le roman qui a fait connaître Anatole France : « J'avais

chaussé mes pantoufles et endossé ma robe de chambre. [...] Un feu clair flambait dans la cheminée de mon cabinet de travail<sup>18</sup>. »

Dans son «cabinet de travail grand comme l'Europe», le «financier» de Catherine Colomb, en robe de chambre lui aussi, s'étonne que le précepteur de ses filles ne leur donne pas à lire *Thaïs*, pour leur enseigner l'histoire de l'Égypte ancienne, car l'œuvre de France paraît bonne à tout: «Quel français, quel génie! Ah, si les gens d'ici le lisaient... Un jour qu'il marchait entre ses poulaillers, il entendit un enfant crier: "Attends voir!" Voir quoi, petit? L'enfant marchait pieds nus dans la boue, sa mère veuve était journalière, il leur envoya un petit livre: *Dites... ne dites pas...* "Dites: un chateau de tarte à la prune d'Agen."<sup>19</sup> »

À travers l'œuvre d'Anatole France, il semble que c'est la France elle-même qui s'exprime. Comme si, en choisissant son nom de plume, l'écrivain avait endossé la responsabilité de donner l'exemple. Et de fait c'est ainsi qu'il a souvent été reçu – le jeune Proust jouant parmi les premiers sur cette confusion –, notamment et probablement surtout parce qu'il a réaffirmé, en pleine époque symboliste, la valeur de la *clarté*, cette qualité qu'on estime si française, en raison du fait qu'elle serait celle de la littérature et plus largement celle de la langue «classiques»<sup>20</sup>.

Or, dans ce passage des *Esprits de la terre*, il est justement question d'une tyrannie de la langue, ou plus précisément d'une tyrannie de la norme parisienne, incarnée ici par la figure et le nom d'Anatole France, et surtout relayée, en Suisse, par un personnage qui cherche ainsi à se faire valoir aux yeux

de ses compatriotes. Catherine Colomb s’amuse de l’exemple du « chateau de tarte à la prune d’Agen », presque incompréhensible pour qui apprécie plutôt une « tranche de gâteau aux pruneaux ». Mais dans le titre *Dites... ne dites pas...*, on reconnaît l’écho du jugement de la coutume – « cela se fait, cela ne se fait pas » – dont Béat de Muralt, repris fidèlement par sa commentatrice, déplorait la puissance au siècle de Louis XIV.

L’écrivain, lui aussi, et sans doute plus que d’autres, ressent le poids de cet « absolutisme » de la norme régissant une langue que l’on voudrait unique et unifiée. Et Catherine Colomb reprend l’exemple du « chateau de tarte » dans un petit article de 1963 dont le titre est tout un programme : « Dans le ciel des Vaudois, un coin pour le prétérit antérieur surcomposé ». Reprenant le constat d’un Ramuz, Colomb compare la situation du Tourangeau – puisqu’on dit parfois que c’est à Tours que se parle le meilleur français – et du Vaudois, lorsqu’il s’agit d’écrire : « Le Tourangeau [...], s’il tente d’écrire un livre, doit vaincre autant de difficultés que le Vaudois : il est assailli de toutes parts, englué par les petits doigts pleins de miel des enfants ou, s’il se retourne, des choses qu’il savait être là, tout à l’heure, ont disparu. Mais le Tourangeau a le droit de se servir de son langage d’enfant<sup>21</sup>. »

Pourtant, si Catherine Colomb glisse de temps à autre avec délice une expression locale (« la noce à Thomas »), un mot vaudois ou romand (« le ruclon »), si elle parle à partir d’un « chez nous » parfaitement identifiable, sa visée principale ne réside pas dans la recherche d’une fidélité à ce langage d’enfant.

DE CATHERINE COLOMB

La liberté qu'elle revendique – et dont elle semble davantage apercevoir l'exemple en Angleterre qu'en France –, c'est une liberté formelle, permettant de jouer avec le temps et peut-être de s'en jouer, au risque de contrevenir à l'exigence, francienne ou française, de clarté.

#### ADOSSÉE À LA BARRIÈRE DU JURA

Dès l'introduction de sa thèse sur Bêat de Muralt, la jeune Marie Colomb soulignait, parmi les parentés qui rapprochent la Suisse de l'Angleterre, une forme d'insularité, que garantiraient ici la mer et là la montagne. Par conséquent il peut suffire, pour célébrer l'indépendance d'esprit des Suisses face à «l'absolutisme» linguistique et culturel du grand voisin français, de célébrer le paysage. Et l'on voit, en effet, la future romancière prendre tout à coup des accents lyriques lorsqu'il s'agit de chanter le Pays de Vaud, en s'appuyant – et c'est toute l'ambiguïté, très helvétique, de Colomb – sur l'autorité d'une plume française, en l'occurrence celle de Jean-Baptiste Tavernier: «Il [Muralt] errait de village en village, le long du lac Léman, dans cette délicieuse contrée louée par tous les étrangers, ce canton où Tavernier, le grand voyageur, vint se fixer après avoir parcouru la Perse, les Indes et le royaume de Golconde [...]. Une mer, des coteaux, des campagnes; des fermes et des maisons patriciennes, tel était le “plus riant et magnifique objet qui soit au reste de l'univers”, pays de cyprès, de pins et de vignes, où les petites villes s'égrenaient le long du lac ou se détachaient sur les pentes des collines. [...] Ce doux pays aux

treize bailliages dont les habitants, un peu paresseux, étaient envahis par des paysans allemands venant travailler à leur place dans les fermes, et dont le commerce, avant l'arrivée des réfugiés, ne se faisait que par des colporteurs envoyés de Genève ou Zürich<sup>22</sup>. »

C'est que Tavernier ne s'aventurerait pas si loin s'il avait le profil d'un courtisan. Même s'il voyage au service de Louis XIV, qui l'anoblit, il apparaît – ne serait-ce que parce qu'il est protestant – comme une figure indépendante, l'un de ces étrangers plus ou moins marginaux qui infléchissent, ou construisent, la spécificité helvétique. Or c'est cette Suisse, traversée d'influences et méfiante, pour cette raison même, à l'égard d'une hiérarchie hégémonique des valeurs, à la française, qu'on retrouve dans les romans de Catherine Colomb.

La romancière écrit adossée à la barrière immémoriale du Jura, déployant au-dessus des vignes cette « grande forêt qui aligne jusqu'à Bâle ses troncs couleur corinthe et roule dans ses flots des ossements blanchis<sup>23</sup> ». Et quand elle se retourne, elle peut comme son héroïne, Galeswinthe, envisager le ciel avec sérénité : « Il était cinq heures, il ferait beau désormais jusqu'à la nuit ; seuls quelques nuages d'été, les premiers de l'année, haussaient par-dessus le Jura leurs têtes de neige éclatante ; la France devait être bourrée de ces nuages comme un duvet<sup>24</sup>. »

Enchantés par l'imaginaire durable de l'enfance, les rares nuages qui « nous » arrivent de France sont en définitive des nuages de beau temps.

PHILIPPE GEINOZ

## NOTES

### LA FRANCE DANS LA GÉOGRAPHIE CULTURELLE DE CATHERINE COLOMB

1. Marie COLOMB, *Béat de Muralt, voyageur et fanatique*, s. l. n. d., première version dactylographiée d'une thèse de doctorat restée inachevée, déposée aujourd'hui au Centre de recherche sur les lettres romandes à Lausanne. La date de 1919 n'est pas certaine, mais elle est la plus vraisemblable selon Daniel Maggetti qui prépare ce texte pour la nouvelle édition, à paraître, des *Œuvres complètes* (je le remercie pour cette information).
2. Lettre de Jean Paulhan à Claude Gallimard, 2 août 1951, dans Gaston GALLIMARD, Jean PAULHAN, *Correspondance, 1919-1968*, Paris, Gallimard, 2011, p. 449. Le pseudonyme de Catherine Colomb apparaît en 1945 avec la publication de *Châteaux en enfance*. Auparavant, la romancière avait publié un premier roman, *Pile ou face* (1934), sous le nom de Catherine Tissot.
3. Marie COLOMB, *Béat de Muralt*, *op. cit.*, p. 1.
4. *Ibid.*, p. 39.
5. Béat-Louis de MURALT, *Lettres sur les Anglais et les Français* [1725], réédité par Les Bourlapapey, bibliothèque numérique romande, 2013, p. 85.
6. Marie COLOMB, *Béat de Muralt*, *op. cit.*, p. 46.
7. *Ibid.*, p. 10.
8. Catherine COLOMB, *Châteaux en enfance* [1945], dans *Œuvres complètes*, t. I, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1993, p. 90.
9. *Ibid.*, p. 77.
10. *Ibid.*, p. 57.

11. *Ibid.*, p. 100.
12. *Ibid.*, p. 99.
13. *Ibid.*, p. 88.
14. *Ibid.*, p. 67.
15. *Ibid.*, p. 88.
16. *Ibid.*, p. 119.
17. Catherine COLOMB, *Les Esprits de la terre* [1953], dans *Œuvres complètes*, t. I, éd. cit., p. 143.
18. Anatole FRANCE, *Le Crime de Sylvestre Bonnard* [1881], dans *Œuvres*, t. I, éd. Marie-Claire BANCQUART, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1984, p. 151.
19. Catherine COLOMB, *Les Esprits de la terre*, *op. cit.*, p. 143.
20. Voir Gilles PHILIPPE, «Anatole France et la petite écolière», dans *Le Rêve du style parfait*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 67-91.
21. Catherine COLOMB, «Dans le ciel des Vaudois, un coin pour le prétérit antérieur surcomposé» [1963], dans *Œuvres complètes*, t. III, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1993, p. 114.
22. Catherine COLOMB, *Béat de Mural*, *op. cit.*, p. 152.
23. Catherine COLOMB, *Châteaux en enfance*, *op. cit.*, p. 51.
24. *Ibid.*, p. 95.

LA RENAISSANCE FRANÇAISE  
EN SUISSE

1. Pour en faciliter la lecture, j'ai modernisé l'orthographe des textes anciens.